

Le Marpinois

n° 354 / Avril 2021



PLANTATION D'UNE HAIE DOUBLE
AU CHEMIN DU SÉRU AVEC LA
PARTICIPATION DES ENFANTS
DU GROUPE SCOLAIRE

VOIR
PAGE 5

Devenez Voisin Vigilant

La Ville de Marpent est maintenant membre du réseau «Voisins Vigilants et Solidaires» qui permet la diffusion d'alertes au sein de communautés basées sur la proximité.



**VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES**

MARPENT



*L'initiative
en actions*

SOMMAIRE

Edito du Maire	Page 2
Retour en images	Page 3
Dispositif Voisins Vigilants	Page 5
Actualités	Page 6
Cadre de vie	Page 8
Les aînés	Page 9
Histoire et patrimoine	Page 10
Hommages	Page 10
Etat civil	Page 11
Tribune	Page 11
L'agenda	Page 12

Édito

Chères Marpentoises,
Chers Marpentois,



Nos chemins ruraux constituent des éléments importants dans la carte d'identité de la commune.

Ces chemins, propriétés communales, offrent un réservoir de biodiversité (arbustes, oiseaux, petit gibier..) mais aussi des espaces de dépaysement champêtres pour les promeneurs.

En 2018, la municipalité avait demandé à l'Association des chemins du Nord Pas-de-Calais-Picardie de réaliser un diagnostic et un plan de gestion de nos chemins ruraux qui représentent 3723 mètres de parcours.

Cette mission, la première sur l'agglomération, eut le mérite de confirmer l'intérêt pour la commune de préserver et de valoriser ce patrimoine.

L'opération « aux arbres citoyens », en partenariat avec l'école, l'Agglomération et l'association des Planteurs volontaires, a consisté à planter une haie le long du chemin du Séru, en haut de la rue Marceau.

Ludovic Damiens, adjoint au cadre de vie et à la communication, est en charge de ce projet pour lequel tout laisse à penser que les actions déjà réussies en annoncent d'autres.

Prochainement, le chemin de Rocq à Colleret (qui part des 14 hectares jusqu'au bois de Marpent) sera mis en valeur avec la perspective d'ici trois ou quatre ans d'offrir une continuité piétonne entre ce chemin et celui du Séru, ce qui permettrait de réaliser, entre la rue Delmotte et le Watissart, le plus long chemin de randonnée de la commune.

Votre Maire

Jean-Marie Allain

Directeur de publication :
Jean-Marie ALLAIN

Responsable de la rédaction :
Ludovic DAMIENS

Responsable du comité de relecture :
Bruno LEGROS

Photo de couverture :
Philippe ARCICASA

Impression et tirage :
Imprimerie Roué Jeumont,
1350 exemplaires

Distribution : Les élus

Prochaine parution : Juillet 2021

MAIRIE DE MARPENT

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30
Le samedi de 11h à 12h

Tél : 03 27 39 63 41

mairiedemarpent@gmail.com

www.marpent.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

- Cadre de vie -

Ludovic DAMIENS, adjoint au cadre de vie et communication assure sa permanence le samedi de 10h à 12h SUR RENDEZ-VOUS, en mairie ou dans votre quartier.

- Logement -

Mme Angélique CROIX, déléguée au logement, assure sa permanence SUR RENDEZ-VOUS



Retour en images

1. Nouveau véhicule des ateliers municipaux
2. Travaux clocher de l'église
3. Première réunion du conseil citoyen des quartiers du conseil municipal
4. Aménagement de la salle
- 5 & 6. Animations restaurant scolaire



1



2



3



4



5



6

MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de la bibliothèque
(horaires temporaires)

Mercredi 15h-17h
Vendredi 15h-18h
Samedi 10h-12h

MEDIATHEQUE

L'oiseau lyre

Horaires d'ouverture
de l'espace multimédia

Ouvert au public le Mardi 14h-16h
et le Mercredi 17h30-18h30

Réservé aux élèves inscrits à l'aide aux
devoirs et aux enfants de plus de 11 ans :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 17h30 à 18h30

*Dans la limite des places disponibles
(16 postes informatiques)*

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h / 14h-16h30
Mardi 9h-11h30
Mercredi 9h-12h
Jeudi 9h-12h / 14h-16h30
Vendredi 9h-12h
Samedi 9h-12h

*Relève du courrier à 15h30,
11h30 le Samedi*

7. Nettoyage de l'intérieur de clocher de l'église
 8. Visite de l'entreprise Marpentoise «Laser Steel» dans le cadre du projet de fabrication de 43 jardinières
 9. Nouveaux bancs du square de la rue Faidherbe
 10. Piano offert par Monsieur & Madame Van Cauwenberge, disposé dans le hall de l'auditorium
 11. Centre de loisirs des vacances de Février
 12. Nouveau mobilier enfants à la médiathèque l'Oiseau Lyre
 13. Rénovation du parquet de la salle polyvalente
 14. Travaux de signalisation horizontale par les ateliers municipaux



7



8



9



10



11



12



13



14

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0800 306 573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y préciser votre demande

Pôle accueil de la C.A.M.V.S.
18 rue du 145ème Régiment d'Infanterie
59600 Maubeuge

Accueil : 03 27 53 01 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h0 (16h30 le vendredi)

DÉCHETTERIE

1256 Rue du Maréchal Leclerc,
59460 Jeumont

Horaires d'été (2/05 au 31/10)
 du lundi au samedi de 9h00 à 18h45,
 le dimanche de 9h00 à 11h45

Horaires d'hiver (2/11 au 30/04)
 du lundi au samedi de 8h00 à 17h45,
 le dimanche de 9h00 à 11h45

DECHETS

Déchets ménagers et recyclables
chaque mardi
 Veiller à rentrer vos contenants après la collecte

Déchets verts

Contactez AGIIE Par téléphone : 06 77 39 53 41 (Numéro accessible du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou 06 73 55 11 81 (Numéro accessible le lundi de 9h à 12h)
 Par email : dechetsverts@gessa.fr



Adhésion au dispositif «Voisins Vigilants et Solidaires»

La plateforme communautaire Voisins Vigilants et Solidaires met en relation les habitants d'un même secteur désireux de lutter ensemble contre l'insécurité. En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes ; dans les villes ayant adhéré au dispositif, leur nombre a baissé de 20 à 40%, grâce aux liens privilégiés créés entre la Mairie, les forces de l'ordre et les voisins vigilants.

Comment ça marche ?

Une fois inscrit, votre rôle principal consiste à veiller et alerter. Il s'agit d'une vigilance passive, les voisins ne se substituant pas à la police. Vous constatez un événement inhabituel ou une personne suspecte? Envoyez une alerte par SMS en composant le numéro unique 06 47 49 26 26. Elle sera transmise par SMS ou par mail aux autres voisins inscrits et à la Mairie, permettant d'accroître la réactivité et l'efficacité des actions qu'elle mène en partenariat avec les forces de l'ordre en matière de tranquillité publique. Vous pouvez également partager vos dates de départ en vacances avec vos voisins pour partir sereinement, publier des annonces ou encore faire connaissance avec les membres de votre communauté. Basé sur la convivialité, l'entraide et la solidarité, le site vous permettra de vous construire un cadre de vie agréable et serein.

La plateforme permet également aux adhérents de communiquer entre-eux grâce à la MESSAGERIE, d'échanger grâce à la GAZETTE sur les sujets intéressants les membres (événements, manifestations, petites annonces ...) et bien d'autres fonctionnalités à découvrir sur le site VOISINS VIGILANTS.



Comment s'inscrire ?

L'inscription est simple et gratuite !

Rendez-vous depuis votre ordinateur ou smartphone personnel sur le site www.voisinsvigilants.org.



Pour plus de sécurité, votre inscription sera vérifiée et validée. Pour recevoir des alertes par SMS, vous devrez indiquer votre numéro de téléphone, mais pourrez ensuite choisir de le masquer.

Vous n'avez pas accès à internet ?

Demandez en mairie ou à une personne de votre entourage de vous inscrire pour pouvoir envoyer des alertes ou en recevoir sur votre téléphone portable.



PHARMACIE DE GARDE

Connectez-vous au site Internet www.servigardes.fr ou appelez le 0.825.74.20.30 (0.15€ la minute) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre résidence. Pour Marpent, il faut impérativement se rendre au commissariat de Jeumont situé Boulevard de Lessines (Tél : 03.27.39.95.50)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame ROBERT reçoit sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél : 03 27 39 63 41

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous le mercredi
matin en mairie

Pour prendre rendez-vous,
Contactez le 03 59 73 14 00
ou
directement à l'UTPAS
résidence Jean Mossay
boulevard Pasteur
BP 90243 - Cedex
59607 Maubeuge



Actualités

SUCCESSION VICTOR VANNOPPEN

Le notaire nous a communiqué les éléments de la déclaration de succession, suite au testament de M Vannoppen rédigé le 22 mars 2010. Son legs au Centre Communal d'Action Sociale s'élève à 301 185 euros.

Pour mémoire, le montant des assurances vie au profit de la commune était de 495 000 €.

C'est donc plus de 796 000 euros que M Vannoppen a légués à Marpent.

Un tel legs, répétons-le, est exceptionnel dans l'histoire de la commune et justifie que celle-ci honore sa mémoire en lui dédiant un lieu. C'est pourquoi que le conseil municipal a décidé que le Parc Barbusse porterait désormais le nom de « Parc Victor Vannoppen », l'écrivain Henri Barbusse ayant déjà une rue à son nom. Nous organiserons, le moment venu, une manifestation pour célébrer, comme il se doit, la mémoire de cet homme et la noblesse de son geste.



BIO-DIVERSITÉ, LA COMMUNE CITÉE EN EXEMPLE

Dès 2003, nous avons affiché la volonté de protéger les espaces naturels et agricoles et de circonscrire l'urbanisation dans un périmètre réduit, préférant le recyclage des terrains ou des immeubles en friche.

Il y a trois ans, c'est France Nature Environnement qui venait constater sur place, dans le cadre d'une mission pour le groupe Veolia.



Aujourd'hui, avec le débat parlementaire préparatoire à la loi Climat, le maire a été sollicité pour témoigner d'abord à France-Info, puis sur la chaîne parlementaire LCP, au cours d'un débat avec notamment les députés Julien Aubert et André Chassaing.

Le magazine « 36 000 communes » a également publié une longue contribution du maire pour son numéro consacré à la lutte contre l'artificialisation des sols.

BUDGET

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.



Cette note est disponible sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.marpent.fr

PERMANENCE DU CLIC

MEDIATHEQUE *L'oiseau lyre*

CLIC, le guide des aides pour les aînés.
Permanence le jeudi de 14h00 à 16h30

Téléphone : 03 27 56 16 44

PERMANENCE «QUE CHOISIR»

MEDIATHEQUE *L'oiseau lyre*

Dans un premier temps, prise de contact par courrier ou par mail :

UFC Que choisir, Maison des Associations,
13 rue du progrès, 59600 Maubeuge
contact@avesnois.ufcquechoisir.fr

Dans un second temps, une rencontre sur rendez-vous est possible lors de la permanence du
Mardi de 15h30 à 17h30 à la médiathèque

Renseignements : 06 47 49 53 81

EXACODE

MEDIATHEQUE *L'oiseau lyre*

Passez l'examen du code de la route à la médiathèque avec EXACODE.

Rendez-vous sur le site exacode.fr et réservez votre séance !

FABRIQUE DE MASQUES

En mars 2020, nous apprenions par France 3 que Monsieur Rémi Pauvros, en pleine campagne électorale à Maubeuge, annonçait la création d'une usine de fabrication de masques FFP2 à Marpent.

M. Pauvros tient, explique-t-il alors, cette information de M. Hakim Boubbiche, dirigeant de l'entreprise Galilea Pharmaceutica, basée à l'Île Maurice.

M. Boubbiche est reçu en mairie et nous confirme le projet dans un entrepôt rue Pasteur, nous précisant que les machines sont déjà chez le dépositaire et qu'il convient de faire rapidement les travaux pour ouvrir en septembre. Les CV des candidats, avec son accord, affluent en mairie. Le directeur de Pôle Emploi, M. Fernandez, se déplace en mairie pour proposer ses services, mais (*première interrogation*) ne trouve pas d'écho favorable auprès de M. Boubbiche qui disposerait d'un cabinet de consultants en ressources humaines.

Durant l'été 2020, le bâtiment destiné à recevoir les machines fait l'objet de travaux dans des conditions rudimentaires (*deuxième interrogation*). De passage avec la presse locale, nous voyons deux jeunes en train de travailler mais aucune entreprise n'est sur place.

M. Boubbiche nous appelle d'ailleurs en urgence à deux reprises. Comme nous le faisons lorsqu'il s'agit d'une entreprise, nous intervenons ponctuellement : d'abord avec la nacelle pour un problème de gouttière, ensuite avec le tracteur pour étaler des graviers car les machines, nous dit-il, doivent arriver !

Et puis, les mois s'écoulent... (*troisième interrogation*), aucune nouvelle et surtout aucune réponse à nos appels.

Lorsque, le 4 mars 2021, un an plus tard, le maire, estimant normal que les candidats à l'emploi soient tenus au courant, fait part par SMS à cette société qu'il allait informer les services de l'Etat de cette bizarrerie, M. Boubbiche, qui ne répondait pas aux messages, appelle pour lui dire qu'il s'agit d'une « ingérence ».

Certes, la liberté d'entreprise n'oblige pas une société privée à réaliser le projet pour lequel elle a été constituée.

Mais le maire a considéré que les services de l'Etat devaient être informés, tant il est vrai qu'on peut difficilement admettre de semer de faux espoirs sur un territoire déjà meurtri sans donner la moindre explication aux candidat(e)s et aux élus qui ont eu la bienséance de se mobiliser pour accompagner ce mystérieux projet.



ACCUEIL COLLECTIFS DE MINEURS DU MOIS DE JUILLET

Celui-ci se déroulera du lundi 12 juillet au vendredi 6 août 2021. Cette année, le centre de loisirs fêtera les jeux olympiques.

*Gardez l'oeil attentif sur notre page Facebook ...
L'équipe d'animation vous réserve une surprise !*

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE Suzanne LACORE (Rentrée Septembre 2021)

Les inscriptions sont encore possibles en mairie.

Les inscriptions concerneront les enfants nés en 2017 et 2018 pas encore scolarisés à l'école maternelle.

Pour les enfants nés en 2019, l'inscription est possible dans l'ordre chronologique d'inscriptions, sous réserve de places disponibles et uniquement le matin.

Pièces à fournir :

- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- le carnet de santé de l'enfant attestant qu'il a bénéficié des vaccinations obligatoires.



Pour les élèves de la grande section qui sont admis au CP, les inscriptions ne sont plus nécessaires car les deux écoles constituent le même groupe scolaire.

Toute nouvelle inscription d'un enfant ne résidant pas sur la commune fera l'objet d'une demande écrite et argumentée de dérogation. Ces demandes seront examinées par la commission jeunesse.



CADRE DE VIE

NETTOYAGE DE LA PARCELLE «SÉGAUX»



Nos agents sont intervenus pour nettoyer la parcelle «Ségaux» dont il ne restait qu'un amas de bricailons ensevelis sous la végétation et qui était devenue une décharge à ciel ouvert. Il est à souligner que le nettoyage de cette décharge, fait suite à une procédure de la commune pour faire reconnaître la parcelle comme un bien vacant et sans maître. L'entrée du village en venant de Vieux-Reng y gagne en propreté grâce à nos agents qui ont réalisé un très beau travail.



LABELLISATION CIMETIERE NATURE

Dans le cadre de ses compétences, la CAMVS oeuvre à la préservation des ressources naturelles, qu'il s'agisse des cours d'eau, des nappes phréatiques ou encore des espèces animales et végétales. Suite à une réflexion menée dans le cadre du projet transfrontalier TVBuONAIR, le Conseil Communautaire a décidé de créer son propre label «Cimetière Nature», inspiré de celui de la région wallonne. Cette démarche de labellisation vise à accompagner les communes dans les alternatives aux produits phytosanitaires tout en contribuant au retour de la nature en ville.

Marpent s'engage pour l'environnement et déposera son dossier de candidature à la labellisation «Cimetière Nature» auprès de la CAMVS avant le 31 août 2021.

Les critères portent sur la proportion et la diversité de surfaces végétalisées (pelouses, haies, massifs fleuris, ... ainsi que les pratiques d'entretien et d'aménagement du cimetière : gîtes pour la faune, récupération de l'eau de pluie, compostage, ...



Dans le cadre de ce projet, des zones de tri sélectif des déchets sont d'ores et déjà en place : acquisition de quatre composteurs (pour le terreau et les fleurs naturelles) et maintien des bennes (pour les plastiques et fleurs artificielles).

D'autres actions sont en cours de réflexion telles que la création d'une zone de fauchage tardif, le fleurissement, la végétalisation des abords, la mise en place d'infrastructures d'accueil d'espèces, ...

Nous y reviendrons !

PROJET SDAGE 2022-2027

L'avenir de l'eau vous intéresse ? Savez-vous qu'il dépend de nous tous, mais aussi de vous personnellement ? Du 1er mars au 1er septembre, l'Agence de L'eau Artois Picardie lance sa grande consultation publique dans le cadre de son projet de SDAGE 2022-2027.

Chaque avis compte, faites entendre votre voix par ici : www.agissonspourleau.fr

L'AVENIR DE L'EAU DÉPEND DE NOUS!



LES AINÉS



AGES ET VIE

Bientôt une nouvelle résidence pour nos aînés à Marpent. Domicile en colocation avec un logement plain pied individuel de 30 m².

Accompagnement personnalisé, auxiliaires de vie sur place 24h/24, 7j/7, ambiance familiale.

Disponible courant 2^e semestre 2021.

Renseignements auprès de la mairie. Tél : 03 27 39 63 41

NOUVELLE ACTIVITÉ DE MARCHÉ DE LOISIR

Suite au succès de la Marche Bleue qui s'est déroulée le 10 octobre 2020, nous souhaitons mettre en place une marche régulière, destinée aux personnes désirant pratiquer un parcours « loisir » d'une durée d'environ 1 heure.

L'inauguration de cette marche devait avoir lieu le samedi 20 mars, jour du printemps; mais compte tenu du contexte sanitaire, celle-ci avait dû être annulée.

Nous vous proposons (si le contexte sanitaire nous l'autorise) d'organiser cette marche le 3^{ème} samedi de chaque mois, soit le 15 mai et le 19 juin.

Une information complémentaire sera diffusée sur l'écran de communication en mairie, ainsi que sur la page Facebook et Panneau Pocket.

Si cette activité vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître en mairie. Nous vous recontacterons pour vous communiquer les modalités d'organisation de cette première marche.

Les participants auront la possibilité, lors de la première marche, de donner leur avis sur le nom que portera cette nouvelle activité. NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !





HISTOIRE ET PATRIMOINE

Le Parc Barbusse devient le Parc Victor Vannoppen

Situé dans la rue du même nom, ce parc de jeux appartenait à l'origine à l'usine HK Porter et précédemment à Baume-Marpent (Baume, hameau de la commune belge d'Haine-Saint-Pierre, était le lieu de l'usine-mère).

Les arbres qui font l'attrait de ce lieu ont été plantés dans les années cinquante pour ombrager le parking accueillant les bus et les véhicules du personnel.

La commune de Marpent achète le terrain et les bâtiments en 1990 à l'industriel Marpentois, M. Abel Obein, qui avait racheté le site à la fermeture de l'usine.

M. Obein, gaulliste affiché, avait souhaité que le parc soit nommé « Square Charles de Gaulle », mais la Municipalité de l'époque ne donna pas suite à cette demande, lui préférant le nom de Parc Henri Barbusse.

Les locaux abritent les ateliers municipaux. Le parc fut équipé de quelques bancs et de jeux pour enfants en 1996. En 2003, la Municipalité le rénove complètement en aménageant de nouvelles allées et en installant de nouveaux jeux mais aussi de l'éclairage et une fontaine.

L'an prochain, la municipalité, nous y reviendrons, y installera un city-stade.



HOMMAGES

Madame Madeleine Leroux est décédée ce 12 février 2021 à Saint-Quentin.
Elle était l'épouse d'Eugène Leroux, décédé lui aussi et ancien déporté.



Monsieur Michel MEYS nous a quittés ce 11 avril 2021.

Il fut président du Comité des Anciens, du Club des Joueurs de cartes et membre des Cyclos-randonneurs.

Nous sommes profondément peiné de apprendre la disparition d'**Albert BARBARE ce 14 avril 2021.**

Bien connu de nombreux Marpentois et investi depuis des décennies avec son épouse Jocelyne, dans le Comité de l'Harmonie Communale, il était chargé de s'occuper du bar lors des concerts. Parallèlement, Albert fut une figure de l'association des Anciens Combattants (ACPG-COE-CATM) dont il fut le trésorier jusqu'à sa dissolution. C'est lui qui avait à cœur, pour cette association, de vendre le calendrier annuel en porte-à-porte, même seul les derniers temps, après la disparition de plusieurs de ses camarades. Albert avait fait toute sa carrière comme chauffeur chez Leduc-Lejeune (négociant en bois) où il conduisit, de la fin des années soixante jusqu'en 1976, le fameux camion au gazogène, alimenté par les rebuts de bois de l'entreprise.



(note du maire : j'eus un jour la chance, alors que je me rendais au lycée en auto-stop au début des années 70, qu'Albert s'arrête pour m'embarquer dans ce fameux camion : celui-ci était aussi généreux en fumée que son chauffeur en esprit d'entraide).



ETAT CIVIL

(La mention d'état civil n'est possible qu'avec l'accord préalable de la famille concernée)

Naissances :

HONORE Maho, 06/01/2021
CARLIER Thyméo, 12/01/2021
CARLIER Arthur, 04/02/2021
BERTAUX Benjamin, 07/02/2021
BIHET Lino, 14/03/2021

Décès :

LAMBET Joëlle, 11/04/1961 - 31/12/2020
MAYEUX veuve CUPIN Marie Laure, 31/01/1929 - 02/01/2021
LECOCQ Jimmy, 30/07/1977 - 04/01/2021
LE GALL Félix, 02/10/1923 - 03/02/2021
LOIRE Gérard, 04/09/1953 - 08/02/2021
VASSEL Yvette, 17/04/1935 - 16/02/2021
CAGNEAUX Claudine, 18/05/1925 - 06/03/2021
ASCON Christian, 22/09/1950 - 19/03/2021



TRIBUNE

Groupe de la majorité Marpent Passionnément



Chères Marpentoises et Chers Marpentois,
En ce début de printemps, une bonne nouvelle, malgré un contexte morose : la baisse du foncier bâti proposée par Marpent Passionnément et votée par le conseil. L'équipe de Marpent Passionnément réfléchit également à l'avenir de plusieurs bâtiments municipaux : pour les appartements attenants à la maternelle, deux pistes de travail seront proposées aux élus : Maison de la solidarité ou local pour la consultation des nourrissons incluant une halte-garderie. Dans le même sens, nous étudions plusieurs scénarios pour le 1000 Club : transformation en deux logements, démolition et vente de la parcelle ou création d'un espace de détente. Quant au 15/17 rue de la mairie, il vient d'être racheté par la commune et fera l'objet de travaux pour accueillir, le moment venu, un boulanger. Enfin, puisque le printemps est arrivé, sachez que notre projet de jardinières avance correctement et que notre équipe a proposé au conseil de réaliser sur le site nautique une « plage verte » ouverte à tous (nous y reviendrons). Nous restons à votre disposition : Tél. 06 12 10 06 86
Email : marpentpassionnement@gmail.com
Site : facebook.com/Marpent.Passionnement

Groupe de l'opposition Ensemble pour Marpent



Chères Marpentoises, Chers Marpentois,
Voilà un an que le conseil municipal est installé. Nous travaillons régulièrement avec les commissions pour améliorer votre quotidien. Pour le mois d'avril, voilà un focus sur la commission « Personnes vulnérables, CCAS et Événementiel » avec Stéphanie Mouchart : L'objectif est d'être au plus près des personnes vulnérables et de les accompagner dans leurs démarches quotidiennes (téléalarme, repas, livres...). Nous travaillons sur le projet d'ouverture d'une boutique solidaire, Nous accordons les aides alimentaires et les prêts solidaires, le « mille club » pourrait être réhabilité en logements ou devenir un petit parc avec parking, une marche devrait être organisée le 3ème samedi de chaque mois pour se retrouver, actuellement, nous choisissons les fleurs qui décoreront les bacs et les suspensions de notre ville...
Nous restons attentifs à vos attentes et les relayerons auprès de la majorité
N'hésitez pas à nous contacter via notre mail : ensemblepourmarpent@gmail.com ou au 07 67 10 16 15
Continuez à nous suivre sur Facebook : Ensemble pour Marpent

L'Agenda

Escape Game
La Sambre Aux Trésors

Seulement 60 minutes

Pour vous échapper

Vendredi 16 et Samedi 17 juillet de 9h30 à 17h00
Hall de l'auditorium de MARPENT - 1 heure / groupe
TARIF : 15 € par équipe de 5/6 personnes

Réservation directement à l'Office de Tourisme
de Sambre-Avesnois - Téléphone : 03 27 62 11 93

Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires



SAMEDI 8 MAI

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

RASSEMBLEMENT A 10H30 DEVANT LA MAIRIE
DÉPOT DE GERBES AU PARC VICTOR VANNOPPEN,
PUIS AU MONUMENTS AUX MORTS

SAMEDI 5 JUIN

DIMANCHE 6 JUIN

FESTI-KIOSQUE

FÊTE FORAINE, BROCANTE, CONCERT,
CONCOURS DE MAQUILLAGE
POUR LES ENFANTS, ...ETC

SAMEDI 19 JUIN OU

DIMANCHE 20 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Plus d'informations sur le site de la ville :

www.marpent.fr

ou sur la page facebook officielle :

<https://www.facebook.com/Marpent.InitiativeEnActions/>